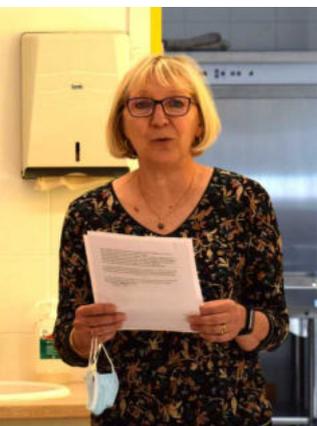


Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Inauguration du nouveau restaurant scolaire **Mercredi 22 septembre 2021**

Eric Vanoni remercie pour leur présence M. Bernard Buis sénateur et conseiller départemental, les maires des communes concernées par la cantine scolaire (Menglon, St Roman, Boulc, Glandage) et M. Matheron président de la communauté de communes du Diois. Il excuse Mme la députée Célia de Lavergne, Mme Corinne Quèbre, Sous-Préfète de Die et Martine Charmet, Conseillère départementale.

Martine Vincent, adjointe chargée des affaires scolaires rappelle l'histoire :



"Il y a 25 ans, il y avait seulement 10 élèves de l'école qui déjeunaient et c'était dans les locaux de la maison de retraite de Châtillon, la Maison St Jean. Au fil des années les effectifs ont grossi ! Les municipalités successives ont dû trouver d'autres lieux : le restaurant du Dauphiné à partir de 2001, Le Clos des Lilas pendant quelques mois puis la salle Kubnick pendant 3 années. Il a fallu envisager un lieu répondant à toutes les normes.

Dans les années 1950, la partie cuisine était une pâtisserie qui avait pour nom "Bébé Friand". Elle était tenue par la famille Oddoz ... Nous avons décidé de garder cette enseigne car le village est très attaché à son passé. Cette maison qui appartenait à la famille Chaix a été achetée en 2019 par la municipalité ... Le projet a été lancé à ce moment-là par Christiane Puech et Bernard Ravet sous l'ancienne municipalité et les travaux ont pu réellement commencer en septembre 2020.

La partie réfectoire était initialement une vieille grange, puis une réserve du magasin d'alimentation Perrier qui a brûlé le lundi de Pentecôte 1962. La municipalité l'a achetée en 2005 et s'en servait essentiellement d'entrepôt. Dans ce projet, une contrainte a été le maintien du distributeur automatique de billets qui ne pouvait être déplacé.

- Grâce à la compétence et l'énergie de l'architecte mandataire Véronica Galmiche Etasse, présente tous les mardis et en collaboration constructive avec Jean François Galmiche, architecte lui-même,

- grâce à la Sté MD Restho et Max Dubois, cuisiniste,

- grâce à la Sté Aduno avec Pierre Mounier et Jean-Christophe Peyrin,

- et grâce à Bernard Mangano, économiste, ce chantier a pu se terminer en temps voulu pour accueillir tous nos élèves le 2 septembre dernier ...

Ayant participé à toutes les réunions du chantier qui a débuté en septembre 2020, je tiens à remercier chaleureusement, au nom de tout le Conseil Municipal, Véronica et Jean-François Galmiche, ainsi que les entreprises qui ont participé à cette très belle aventure :

- Stéphane Chaffois et son équipe de Châtillon en Diois, pour le gros œuvre, la couverture et la façade,

- David Gencel et son équipe d'Aouste-sur-Sye, pour toutes les menuiseries intérieures et extérieures ?



- Sylvain et Jérôme Gencel de Crest pour le placo et l'isolation,
- l'entreprise Pro Rénovation de Grenoble, pour les peintures,
- l'entreprise Rigoudy du Teil, pour le carrelage et le sol souple,
- Axima Réfrigération de St Sermin, pour le matériel de cuisine et son installation,
- l'entreprise de Francis Régat pour l'électricité et la ventilation,
- la Plomberie du Glandaz de Châtillon-en-Diois avec François Gréco et Grégory Bonniot pour la plomberie et les sanitaires,
- le mobilier a été fourni par Laffa Collectivités à Aurillac dans le Cantal.

Le montant total des travaux s'élève à 356 365 €. Pour l'ensemble de l'opération avec l'achat de la maison, le montant est de 530 720,93 €.

Nous avons bénéficié de plusieurs subventions : 25 % de l'Etat, 15 % de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 40 % du Département. Nous les remercions vivement.

Je veux aussi remercier les secrétaires : Martine Gréco, Sandra Gotti, Samia Meziane et Rachel Oddoz pour le suivi administratif ainsi que les employés communaux qui sont et seront souvent sollicités, Eric Genin, Régis Herry et le dernier arrivé Matias Chastel.

Les repas sont livrés par la Société API de Livron en liaison froide, qui livre aussi la commune de Solaure. Cette entreprise utilise des produits alimentaires bio, des fruits et légumes de saison et utilisent une cuisson lente permettant de garder tous les éléments nutritifs.

Les plats sont réchauffés sur place. Nous avons la chance d'avoir Evelyne Favier qui s'investit



beaucoup dans cette cantine avec compétence et sérieux.

Entre 11h30 et 13h30, les élèves de Menglon viennent déjeuner ici : un service de car est mis en place entre les 2 villages. Pour accompagner les élèves des 5 classes, il y a 2 ATSEM : Emilie Gary et Valérie Gorin mais aussi 3 encadrantes : Catherine Marquet, Sylvie Grimaldi et Ingrid Druesne. Elles veillent au respect des règles d'hygiène, à la tenue des enfants à table et aident les plus jeunes à couper les aliments.

À ce jour le réfectoire reçoit 70 élèves sur les 103 enfants du RPI.

Le restaurant scolaire est bien plus qu'un endroit pour se nourrir, c'est un lieu de convivialité, de détente, d'apprentissage de l'hygiène, de découverte de nouvelles saveurs ou nouveaux produits, c'est un véritable lieu d'éducation.

Pour terminer encore un grand merci à toutes les personnes qui ont permis, par leurs compétences de réaliser ce très agréable restaurant scolaire tant attendu. Longue vie à "Bébé Friand" !"

Photo prise le 3 septembre 2021



Des nouvelles de nos villages

Pour tous les villages : réunion d'information "pollution lumineuse"

Dans le cadre de la réflexion menée par la commune sur la pollution lumineuse et les économies d'énergies, les habitants des villages sont conviés à une réunion d'information animée par le SDED (Service public Des Energies de la Drôme) et le Parc du Vercors. Cette réunion aura lieu

**le mercredi 20 octobre prochain
à 18 heures à la Mairie des Nonières.**

Archiane

Le samedi 25 septembre les habitants du village d'Archiane étaient invités à une réunion d'information sur le déroulement des travaux d'assainissement qui vont débiter mi-octobre. Cette rencontre s'est faite autour du plan et en présence de M. Stéphane Fraboulet chargé des travaux d'assainissement et de M. Emmanuel Eynard du SDED qui, lui, travaille sur l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Pour les personnes qui n'ont pas pu venir à cette rencontre, les plans sont visibles à la mairie des Nonières et toutes les questions pourront être posées.

Information municipale : La bonne adresse

Depuis la constitution de la Commune nouvelle de Châtillon, il est important de bien rédiger son adresse. Certaines voies de Châtillon et des villages ont des noms voisins et les organismes n'ont pas toujours enregistré ce changement. Nous sommes en train de vérifier les adresses pour ensuite demander aux organismes ou entreprises de bien vouloir mettre à jour leurs fichiers.

En attendant que les changements soient enregistrés partout nous vous suggérons de rédiger votre adresse de la façon suivante :

Pour les habitants des villages :

M. ou Mme

5 Chemin du Four

Treschenu-Creyers - Nom du village

26410 CHÂTILLON EN DIOIS

Les Nonières

Depuis de nombreuses années, la croix placée à côté de l'Église des Nonières était cassée. Le socle ne portait plus que le reste du pied et la partie haute de la croix gisait sur le côté. Cette année, plusieurs habitants du village se sont émus de cette situation et les frères de la famille Bernard, Patrick, Jean-Claude et Pierre-Jean, ont pris les choses en main. Ils ont réparé cette croix qui a été remplacée sur son socle avec l'aide de Michel Orand. Un grand merci à tous pour cette initiative.

Cette croix porte la mention : "En souvenir de la mission de 1879" et les noms des souscripteurs paroissiens sont gravés sur le socle ainsi que le montant des participations. De quelle mission s'agissait-il ? Nous sommes preneurs de toutes les informations connues !



Le nom du village c'est : Mensac, Menée, Archiane, Les Nonières, ou Bénévise.

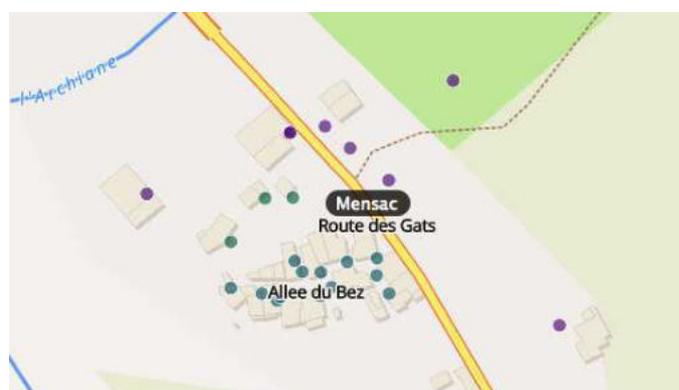
Pour les habitants du bourg de Châtillon, pas de changement :

M. ou Mme

5 Chemin du Bez

26410 CHÂTILLON EN DIOIS

Si vous avez un problème avec un organisme demandez lui de mettre son fichier à jour à partir de la base adresse nationale !



Journées du patrimoine (épisode 1) 18 Septembre 2021

À l'initiative de Bernard Ravet, conseiller délégué au patrimoine, et de l'Acspade, une "Ronde des villages de Châtillon-en-Diois", a été organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Elle a permis à quelques Châtillonnais de découvrir plus en détail quelques richesses de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers, maintenant regroupée avec Châtillon.

La commune de Creyers comptait plusieurs hameaux :

Le hameau de l'Église était le chef lieu avec une église et l'école.

Le Serre, était le hameau le plus peuplé, Reychas le hameau le moins peuplé. La ferme du Gros Louis dans les Gâts a été habitée à 2 reprises ; en 1866 avec 9 habitants et en 1906 avec 3 habitants.

Enfin Mensac, a compté une quarantaine d'habitants avec une pointe en 1851 de 77 habitants.

Tous ces hameaux vont se vider progressivement surtout à partir de 1900.

Mensac

C'est sous la conduite d'Huguette Maillefaud, que nous avons pu découvrir Mensac.

Mensac était le dernier hameau habité de l'ancienne commune de Creyers, au moment de sa fusion avec la commune de Treschenu en 1972.



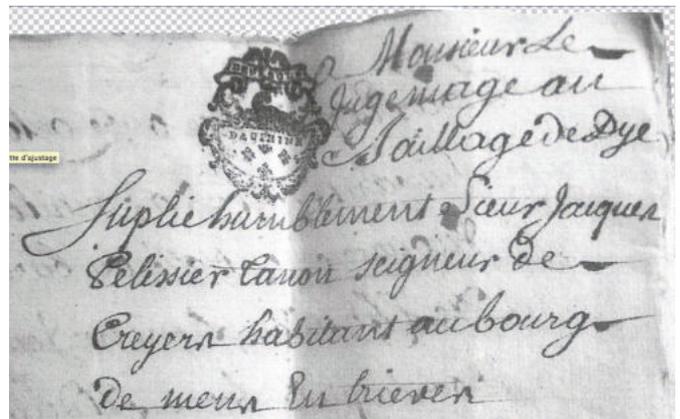
La présence d'un canal permet en 1887 l'installation d'une scierie grâce à la force motrice de l'eau.

De 1920 à 2021, 4 générations de Maillefaud font marcher la scierie avec l'énergie produite par une

puis deux turbines. La transmission avec les turbines se faisait par courroies, directement sur les machines. Huguette indique que la scierie est située sur la limite entre les 2 anciennes communes de Treschenu et Creyers, ce qui lui permet de citer une anecdote familiale amusante : son beau-père était conseiller municipal à Treschenu, sa belle mère conseillère municipale à Creyers.

Mensac se trouve aussi proche de la limite entre Creyers et Châtillon.

Mme Drevon, dont la famille a conservé ses papiers depuis très longtemps, nous explique qu'en 1760, le meunier Joseph Borel habitant Mensac (commune de Creyers) mais dont le moulin se trouvait côté Châtillon, fut imposé doublement à la fois du côté de Creyers et de celui de Châtillon. Il a dut supplier humblement le seigneur Jacques Creyers Pélissier Tanon de Mens pour obtenir réparation.



À Mens, un Jacques Pélissier Tanon est resté dans l'histoire. En effet, sous Louis XV, il y avait une recrudescence des persécutions contre les protestants. A cette époque, des gens d'armes vinrent à Mens parce qu'ils avaient appris qu'un prédicant serait présent dans un village voisin. L'objectif était d'arrêter cet homme en vue d'un jugement qui l'enverrait soit aux galères soit à la pendaison. Jacques Pélissier Tanon reçut les gendarmes, leur servit à boire et envoya secrètement un serviteur pour dire au prédicant d'aller se cacher dans les bois. Les gens d'armes arrivés sur place questionnèrent le propriétaire de la grange où les protestants devaient se réunir. Celui-ci reconnut avoir été prévenu par un serviteur. Questionné à son tour le serviteur avoua que c'était son maître Pélissier Tanon qui l'avait envoyé. Pélissier Tanon dut s'enfuir à Genève, et fut condamné par contumace aux galères à perpétuité et à être flétri au fer chaud des lettres GAL. Il n'est jamais revenu.



Mais ce n'était pas le bon Pélissier Tanon : les dates ne coïncidaient pas. Il était mort en 1747, alors que les papiers concernant le meunier Borel étaient de 1760 ! Il s'agissait en fait du fils qui s'appelait Jacques Creyers Pélissier Tanon. Il avait dû ajouter Creyers à ses possessions et venait régulièrement à Creyers. Voilà comment une simple affaire permet de retrouver un petit morceau d'histoire !

Ensuite, Mme Drevon nous a montré sa maison, sans doute une des plus anciennes de Mensac puisque sa construction remonterait au X^e ou XI^e siècle.

La visite s'est poursuivie dans le village construit autour d'un piton rocheux, puis au sommet du rocher où s'est réfugiée la cloche de l'église de Creyers !

On peut lire sur la cloche :

"Libère nous de la foudre et des tempêtes.
Je me nomme Marie Marcel
Mon Parrain : Laurans Victor Maire
Ma Marraine : Mme Euphrosine Mounier
M. Jourdan curé
M. Monnard adjoint
20 avril 1848"



Le fondeur est Bonnevie fondeur à Grenoble.

C'est une cloche laïque et pourtant destinée au clocher du hameau de l'église.

Une légende dit qu'une dame, peut-être Euphrosine la marraine, aurait donné un plein plat de pièces d'argent qui aurait été fondues dans la cloche !

En 1937, Léon Bonniot, qui avait un cheval, est monté avec un maçon

de Châtillon au hameau de l'Église. Ils ont démonté et transporté la cloche pour la mettre sous le préau de l'école de Mensac, en attendant ! La cloche a attendu.

En 1941-42 un chantier de jeunesse s'est établi au hameau de l'Église pour la reconstruire ; ils ont alors remonté la cloche là haut.

En 1952-53, Georges Maillefaud et Vincent Barbier, sont montés rechercher la cloche et l'ont entreposée dans le hall de la mairie de Mensac.

Vers 1992-93, il a été décidé de la suspendre en extérieur. Pour cela, on a demandé au maçon Alain Rambaud de faire un clocher-mur à l'identique de celui de Creyers. Ce fut fait en fausse pierre bien imitée ! Le battant est enlevé et la cloche est fixée ! Aujourd'hui la cloche dans son haut de clocher-mur domine un village qui n'avait pas d'église !



Après cette visite, le petit groupe s'est dirigé vers l'école.

L'école de Creyers était située au chef-lieu, le hameau de l'Église : le premier instituteur est mentionné en 1851. Ensuite, sur les registres de recensement, tous les cinq ans, on se rend compte que Creyers a encore changé d'instituteur ! Ce n'était pas un poste où l'on restait longtemps ! En 1930, l'école déménage à Mensac. Cela fait suite au déplacement de la Mairie en 1927 à Mensac chez M. Bonniot. Auparavant les enfants de Mensac allaient à l'école à Châtillon. Installée d'abord au premier étage de la maison Bonniot, elle se déplace dans l'école construite en 1936. C'est en 1960 que l'école ferme. Les enfants de Mensac retournent à Châtillon.

Suite de la "Ronde des villages" dans le prochain numéro de l'Echo !

Fête aux plantes rares, 12 septembre 2021

Cette année la fête aux plantes rares a lieu alors que l'épidémie semble ralentir. Mais il faut rester prudent et porter le masque. Pour s'adapter aux règles en vigueur, l'entrée est libre. Un manque à gagner pour l'association Fleurs et Fontaines, mais la satisfaction de pouvoir organiser cette fête. Les exposants sont au rendez-vous, contents de participer après une période difficile.

Le ciel bleu est aussi de la fête, cela donne des envies de jardiner. Nombreux sont les visiteurs qui repartent avec des plantes, c'est-à-dire du travail ! Encore une fois une fête réussie, bravo aux organisateurs et à tous les bénévoles.

Visitez le site :

<http://www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr/>



Annonces de la bibliothèque municipale

La bibliothèque continue ses animations autour du 400^e anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine !

Le dimanche 17 octobre un **jeu de piste familial** est organisé dans la forêt Giono !

Inscriptions :

bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr
04 75 21 25 64



Bibliothèque de
Châtillon en Diois

*Bon anniversaire
Jean de la Fontaine !*

Jeu de piste familial

à la forêt Giono
Dimanche 17 octobre
Départ entre 14h30 et 16h

La bibliothèque de Châtillon organise sa vente de livres d'occasion à l'occasion de la Foire d'automne.

**samedi 30 octobre 15h-19h
et dimanche 31 octobre 9h-17h
à la salle Henri Kubnick.**

Plusieurs milliers de livres de toutes sortes à très petit prix !

La bibliothèque remercie vivement tous ceux qui lui ont donné des livres.

Bibliothèque municipale

Association Châtillon Livres et Rencontres

Vente de livres de la bibliothèque

**Samedi 30 octobre 15h-19h
Dimanche 31 octobre 9h-17h**



Merci aux donateurs !

**Salle Kubnick
Châtillon-en-Diois**

Annonces :



Mme Hannah Bonnardot,
sage-femme conventionnée
a ouvert son cabinet

26, rue de la gare
à Châtillon-en-Diois
le 6 septembre 2021.

En venant habiter à Menglon il y a deux ans pour raisons familiales, elle avait à cœur d'ouvrir un cabinet de consultations

dans le village de Châtillon-en-Diois. Soutenue par la commune et les villages alentours, c'est à présent chose faite.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une riche activité professionnelle.

Prolongation à l'année de l'activité de Madame Gabrielle Marce,
"Intemporelle, soins esthétique et bien-être".

Elle est installée au 26, rue de la Gare.
Avec son activité, c'est un service de qualité de plus offert à Châtillon.



Communiqué de l'ESCDD :

Partager son domicile, une autre idée de la solidarité ...

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre une personne propose en échange une présence rassurante, des services, du temps,

Le constat : un manque d'hébergement adapté aux jeunes apprentis, en formation, en CDD, qui vivent un temps sur nos territoires ruraux ; et des personnes (séniors ou autres) vivant seules dans de grands logements et souhaitant y rester le plus longtemps possible.

Devant ce constat l'ESCDD a créé un poste qui permet ces rencontres inter-générationnelles où chacun trouve son compte, tout cela dans un esprit de solidarité et d'échanges.

L'idée vous séduit, vous voulez plus de renseignements ... n'hésitez pas à contacter

Relais "cohabitons"
Espace Social et Culturel du Diois
Place de l'Evêché, Die
cohabitons@escdd.fr
tél. 06 16 02 42 87
04 75 22 20 45

Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Châtillon Arts et Vigne

Vendredi 29 Octobre 2021 à 20h00
Salle de motricité (ruisseau de Lagier)

Parc naturel régional du Vercors

Journée d'observation internationale du Gypaète barbu

Appel à volontaires !

Samedi 2 octobre 2021, Report au 9 octobre selon la météo.

Inscription obligatoire <https://urlz.fr/gqtM>



La Drômoise, dimanche 19 septembre 2021

L'automne est revenu, l'épidémie toujours présente semble s'atténuer grâce à la vaccination, les activités reprennent : c'est l'époque de la Drômoise, 14e édition ! Sur 3 jours, des courses cyclosporatives qui ont rassemblé plus de 2000 participants, pour parcourir les Baronnies, le Vercors et le Diois.

Un des circuits, de 84 km, passe chaque année par Châtillon-en-Diois. Partis à 9h les premiers à passer sont ceux qui visent une performance et surveillent



le chronomètre. Ceux là ne s'arrêtent pas pour se ravitailler place Dévoluy, où quelques Châtillonnais et Menglonnais bénévoles ont dressé la table, avec des fruits secs, du pain d'épice et des boissons. Avec la pluie, qui n'était pas annoncée, l'équipe

s'est repliée dans un garage et Céline du café des Alpes a prêté des parasols-pluies ; merci ! Petit à petit les cyclotouristes arrivent pour se ravitailler et "tailler une bavette" avant d'affronter le tunnel de Boulc et le col de Miscon. C'est l'occasion de parler

de Châtillon, du bourg médiéval et des villages avec le cirque d'Archiane et le vallon de Combeau !



L'organisation de la Drômoise offre aussi la musique : le duo TZIN'KO, Agnès et Yunus, à la guitare, la harpe, la flûte nous offrent une musique qui irait bien sur une de nos placettes.

À l'année prochaine ; en passant, l'équipe actuelle aimerait trouver du relais. Ce n'est pas compliqué à organiser, cela prend un dimanche matin (le 3e de septembre) et cela montre un village accueillant pour une activité moins polluante que celle de certains engins motorisés et bruyants !



Rappel : pour recevoir l'Echo

Si vous avez accès à internet ou avez accès au courrier électronique (Email)
N'hésitez pas à vous abonner ! Le tirage papier est coûteux et la distribution difficile.
Par mail ou par Internet sur le site de la Mairie, vous aurez l'Echo en couleur !
Sur le site vous avez accès aux anciens numéros !

1) Pour recevoir l'Echo par mail (le plus pratique !) : Il suffit d'envoyer un message **vide** à l'adresse suivante :

information_mairie-subscribe@mairie-chatillonendiois.fr

Vous serez alors abonné automatiquement et pourrez vous désabonner tout aussi automatiquement.
Votre adresse ne sera communiquée à quiconque. La liste est modérée : vous ne recevrez pas de courriers indésirables.

2) Téléchargement ou lecture à partir du site web de la Mairie :

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr>

Aller sur le menu Informations municipales, puis sur Echo de Châtillon.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

ISSN : 2744-046X

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD, H. MAILLEFAUD, M. ORAND